

GI-14 Auditeur Interne

Poste n° GI-14/ Ref. No 2024_00119

FICHE DE POSTE - veuillez cliquer [ici](#).

- Expérience de l'audit, des départements des finances ou de l'administration au sein d'organismes du secteur privé ou public.
- Aptitude à diriger une équipe dans ses travaux d'audit, discrétion, sens de la communication et persuasion.
- Très bonnes aptitudes dans les domaines de l'analyse, de la rédaction et de la communication, et capacité à réaliser des audits internes complexes, dont des audits portant sur les opérations, la conformité et les performances, avec maturité, tact, discrétion et discernement.
- Aptitude à animer/exposer avec conviction et à mener des négociations efficaces permettant d'atteindre les résultats souhaités.
- Aptitude à gérer le temps et à travailler efficacement sous pression tout en fournissant des prestations de qualité dans de brefs délais.
- Trois années d'expérience de l'audit dans au moins un des domaines d'audit suivants : finances, conformité, performances, fraude ou systèmes informatiques.
- Bonne connaissance des Normes internationales pour la pratique professionnelle de l'audit interne promulguées par l'Institut des auditeurs internes (IIA).

QU'OFFRONS-NOUS?

- Environnement multiculturel
- Contrat initial de trois ans avec salaire mensuel compétitif hors taxes (sous réserve de l'article 19 de l'accord d'Ottawa sur l'exonération fiscale)
- Avantages supplémentaires pour le personnel expatrié, y compris les indemnités d'expatriation et d'éducation (le cas échéant) et les congés dans les foyers supplémentaires
- Excellente couverture santé
- Excellent équilibre travail/vie personnelle
- Congé annuel généreux de 30 jours plus les jours fériés
- Régime de retraite

DÉTAILS DU POSTE

- Salaire mensuel de base: EUR 7 370,72, non imposable.

COMMENT POSTULER ?

Tou(te)s les candidat(e)s (internes ou externes) sont invité(e)s à consulter la rubrique des [FAQs](#) avant de postuler.

Les candidat(e)s internes de la NSPA devront en outre soumettre leur dernier **rapport de performance** clôturé.

Le personnel de la NSPA de même grade pourra soumettre une demande de transfert jusqu'au 19 août 2024.

Les candidatures envoyées par courriel seront automatiquement rejetées.

INFORMATIONS IMPORTANTES

Les candidat(e)s civil(e)s OTAN qualifié(e)s de même grade en préavis par suppression d'emploi seront considéré(e)s en priorité.

Numéro de poste:
GI-14

Réf. n°:
2024_00119

Domaine d'activités du poste:
Audit

Grade:
grade OTAN 15:A2

Niveau d'études minimum:
Diplôme universitaire (Licence/Bachelor) ou équivalent

Lieu d'affectation:
Capellen, Luxembourg

Salaire mensuel de base:
EUR 7 370,72, non imposable

Qui peut postuler ?:
Le personnel civil de l'OTAN et les candidat(e)s externes possédant la nationalité d'un pays membre de l'OTAN sont invités à postuler.

Poste:
GI-14/15:A2

Date limite de candidature:
02 septembre 2024

[type_of_project]:
Suspended

Étape actuelle du processus:
Évaluation des candidats en cours

Il est prévu de tenir des entretiens environ six semaines après la date limite de dépôt des candidatures. Le Bureau "Acquisition et développement de talents" vous fera savoir en temps utile la suite qui sera donnée à votre candidature.

De plus, veuillez noter qu'en raison du vif intérêt suscité par la NSPA et du nombre élevé de candidatures potentielles, il ne pourra pas être donné suite aux demandes de renseignements adressées par téléphone ou par courrier électronique.

L'Agence souhaiterait que les pays destinataires l'aident en lui présentant des candidat(e)s dont l'habilitation de sécurité peut être obtenue (ou confirmée) rapidement et qui seraient en mesure de prendre leurs fonctions dès que possible après leur sélection.

La NSPA, en tant qu'employeur, accorde une grande importance à la diversité des parcours et des perspectives, et est déterminée à recruter et à fidéliser des personnes talentueuses issues d'horizons divers. La NSPA examinera les candidatures des ressortissant(e)s de tous les pays membres, et encourage vivement les femmes à postuler.

Mesures prises par la NSPA en raison de la COVID-19:

Tous les avis de vacance de postes susceptibles d'être pourvus par voie de mutation prévoient l'obligation d'être entièrement vacciné au moment de la réception de l'offre d'emploi. Aucune offre d'emploi n'est faite aux candidats susceptibles d'être déployés qui refusent d'être vaccinés.

REMARQUE IMPORTANTE:

Votre candidature doit être soumise en une seule fois et vous ne **pourrez plus** modifier vos données une fois qu'elles auront été enregistrées.